

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019**  
**DELIBERATION N° 47**

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (à partir de 17h44 et jusqu'à 22h14), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. AGUERRE (jusqu'à 21h56), M. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 20h34), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h23), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE (jusqu'à 21h44), Mme LARRE (à partir de 18h00), MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 23h00), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Absents représentés par pouvoir :**

M. NEYS par M. SOROSTE (jusqu'à 17h44 et à partir de 22h14) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 21h56) ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 20h34) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. DAUBISSE (jusqu'à 18h23) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 21h44) ; Mme LARRE par M. PARRILLA-ETCHART (jusqu'à 18h00) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h00) ; Mme CAPDEVIELLE par M. PALLAS ; M. ETCHETO par M. ARTIAGA (à partir de 23h00).

*Le Maire*

**Absentes :** Mme JUZAN, Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h00, à compter de la délibération 41).

**Secrétaire :** M. BOUTONNET

*Entendu le rapport de M. Esmieu,*

**OBJET : MARCHES PUBLICS** – Maintien en condition opérationnelle et évolution des réseaux LAN, WIFI et des infrastructures de téléphonie – Lot n° 1 - Maintien en condition opérationnelle des réseaux LAN et WIFI et évolution du cœur de réseau et du WIFI – Avenant n° 1 (avenant de transfert) à l'accord-cadre n°18093 conclu avec la société Orange Connectivity and Workspace Services

La Ville de Bayonne a conclu le 8 octobre 2018 avec la société Orange Connectivity and Workspace Services un accord-cadre à bons de commande avec montant minimum et sans maximum, ayant pour objet le maintien en condition opérationnelle des réseaux LAN et WIFI et évolution du cœur de réseau et du WIFI (Lot n° 1).

Ce lot, d'un montant minimum de 50 000 € HT périodes de reconduction comprises, arrivera à échéance en août 2023.

Par courrier en date du 23 janvier 2019, la Ville a été informée du transfert de l'activité de la société Orange Connectivity and Workspace Services, activité dont relève le lot mentionné précédemment, à la société Orange Business Services (OBS) à la suite d'une opération de fusion-absorption.

Par conséquent, la société Orange Business Services se substitue à la société Orange Connectivity Workspace Services pour l'exécution de ce marché. Celle-ci présente les capacités nécessaires pour l'exécution du marché.

Cette décision a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Depuis cette date, le cocontractant de la commune est devenu la société Orange Business Services. Le nouveau titulaire s'est engagé à reprendre purement et simplement l'ensemble des droits et des obligations du contrat initial dont les conditions d'exécution restent inchangées.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne